



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 6 JANVIER 2026

Président de séance : Jean Claude Lailliau

Membres du Conseil Collégial présents : Philippe Chansac, Jean Luc Boileau, Marcel Covello, Patrick Chancelier, Jérôme Bouet, Stéphanie Burgun, Franck Lachaume

Adhérente invitée : Pascal Franquelin

Ordre du jour de la réunion :

- 1 Présentation du nombre d'adhérent et des comptes pour la période de décembre 2025. Point sur les adhésions 2025/2026.
- 2 Point sur la sélection des photos retenues pour le Printemps de la Photographie et des Arts 2026.
- 3 Exposition à Châtres-sur -Cher.
- 4 Formation sur le logiciel Lightroom.
- 5 Point sur la commission internet et le site du Romo Photo Club.
- 6 Retour de révision de l'imprimante Epson.
- 7 Proposition d'achat d'un aspirateur.
- 8 Organisation de la galette des rois.
- 9 Nettoyage des locaux du club.

1. Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour la période de décembre 2025.

Le 31 décembre 2025, les mouvements des comptes sont les suivants :

Les recettes : 315.50 €

Les dépenses : 379.43 €

Solde du compte courant : 738.09 €

Caisse espèces : 42.41 €

Le livret association présente un solde positif de : 6320.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club au 31 décembre 2025 est de : **7120.96 €**

Le 31 décembre 2025, le club compte 40 adhérents, dont 38 sont à jour de leur cotisation. Une relance a été envoyée aux deux adhérents concernés, celle-ci est restée sans réponse.

Par conséquent le Conseil Collégial a pris la décision de ne pas reconduire les adhésions des adhérents concernés. Il s'agit de Didier Besson et Isabelle Ibanez, de plus ces deux personnes ne sont venues qu'une seule fois lors de saison précédente.

Didier Besson a emprunté un cadre au club fin 2025, qui va lui être réclamé.

2. Point sur la sélection des photos retenues pour le Printemps de la Photographie et des Arts 2026.

La commission photo s'est réunie fin décembre pour sélectionner les 24 photos qui seront exposées lors du prochain Printemps de la Photographie et des Arts.

Marcel Covello et Jean Luc Boileau ont été retenus pour exposer à titre individuel lors de cette exposition, par conséquent il reste deux photos à choisir pour remplacer les leurs qui avaient été sélectionnées.

Le choix sera fait le vendredi 9 janvier 2026. Ainsi la sélection sera clôturée.

Suite à ce choix, un planning pour les impressions sera proposé par la commission impression.

Il sera demandé à Robert Brakha de nous faire des cartons avec les exifs comme les années précédentes.

Les photos retenues vont être envoyées à l'organisation du Printemps de la Photographie et des Arts afin de finaliser notre dossier.

3. Exposition à Châtres-sur -Cher

L'exposition dans les locaux de la bibliothèque de Châtres-sur -Cher est prévue du samedi 7 février au samedi 28 février 2026, avec le vernissage le samedi 7 dans la matinée.

Come évoqué lors de la réunion précédente, nous disposerons d'une salle d'environ 48m² avec 24 mètres linéaires de murs disponibles ainsi que de huit grilles de 1 mètre de large, soit 16 mètres linéaires.

Il est prévu d'exposer des formats A2 sur les murs, soit plus ou moins 24 photos, et des photos A3 et A4 sur les grilles dont les photos que nous avons déjà sur la Sologne.

Pour les photos A2, nous avons des photos au club qui ont été exposées au Printemps de la Photo 2024 et 2025, qui seront complétées par des clichés qui vont être demandés aux adhérents.

Pour les formats A3, nous avons besoin de photos supplémentaires, une demande va être adressée aux adhérents.

Il est impératif que nous ayons le nombre de photos requis pour fin janvier 2026.

Un modèle d'affiche va être envoyée à la mairie de Châtres-sur-Cher, qui pourra être retravaillé par celle-ci. Une photo de Jean Jacques Ploton a été choisie pour figurer sur cette affiche.

Le montage de l'exposition est prévu le vendredi 6 février 2026, dans l'après-midi.

Le vernissage organisé par la mairie aura lieu le samedi 7 février 2026, dans la matinée.

4. Formation sur le logiciel Lightroom.

Il a été proposé aux adhérents courant décembre 2025 par la commission formation de se positionner sur des formations basiques sur le logiciel Lightroom.

Onze adhérents ont montré leur intérêt pour participer à celles-ci. Philippe Chansac va prendre contact prochainement avec les personnes inscrites afin de pouvoir mettre en place ces formations, et connaître les souhaits des intéressés.

Dans un premier, il va recenser les personnes qui ont déjà ce logiciel et ceux qui ne l'ont pas, afin de préparer au mieux le programme.

Suite à cela, il sera mis en place :

L'organisation des cours ;

Les sujets à traiter ;

La mise en place du planning.

5. Point sur la commission internet et le site du Romo Photo Club.

Une réunion de la commission internet s'est tenue le 3 décembre 2025 avec ses différents membres, Franck Lachaume, Evelyne Tremault, Natacha Bro et Pascal Franquelin.

Lors de cette réunion, Pascal qui a de bonnes connaissances sur Word Press, nous a proposé d'améliorer notre site internet. Modification de la page d'accueil afin qu'elle soit plus attirante, amélioration des différents onglets pour améliorer la fluidité etc...

Après une présentation faite par Pascal aux membres du Conseil collégial pendant notre

réunion, sa proposition est validée à l'unanimité. Les modifications vont démarrer prochainement.

Pascal profite de cette réunion pour nous présenter le logiciel gratuit Affinity, qui permet de réaliser des retouches photos.

Des tutoriels vont être proposés prochainement aux adhérents, ils seront consultables sur le site internet du club.

6. Retour de révision de l'imprimante Epson.

L'imprimante Epson a été récupérée auprès de la société Maintronic. Un nettoyage des buses a été réalisé, et les premiers essais semblent concluants.

D'autres impressions vont être réalisées pour s'assurer de l'intervention.

7. Proposition d'achat d'un aspirateur.

Jean Claude Lailliau propose au Conseil Collégial d'acheter un aspirateur pour l'entretien des locaux du club. Le budget est de 50 à 100 euros en fonction du modèle qui serait acheté.

Le Conseil Collégial valide cette demande à l'unanimité.

8. Organisation de la galette des rois.

La galette des rois sera organisée le vendredi 9 janvier 2026, à l'issue de la séance de projection.

9. Nettoyage des locaux du club.

Les locaux du club ont été nettoyés et rangés ce jour. Merci aux adhérents qui se sont rendus disponibles pour nous apporter leur aide.

Ce qui a permis d'évacuer une remorque et un coffre de voiture de déchets.

La réunion se termine à 20h20.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 3 février 2026 sous la présidence de Stéphanie Burgun.

L'invitée à cette réunion reste à définir.